

AFPJ – Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery

Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux mandats qui nous a été confiés par l'Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association Familiale de Prilly et Jouxens-Mézery pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Nos travaux ont porté sur l'examen du bilan, du compte de résultat, du Grand Livre, ainsi que des tableaux de répartition des charges entre les différents services de l'association. Nous avons également pris connaissance des commentaires apportés par le trésorier concernant les activités, ainsi que des procédures formelles existantes en matière de tenue et de bouclage des comptes.

Lors d'une séance qui s'est tenue le 17 mars 2026, dans les locaux de l'association, en présence de Messieurs Antoine Raymond, Président, Gérard Bühlmann, Trésorier, Mesdames Anne Meier, secrétaire-comptable et Marie-Pierre Descloux, vérificatrice suppléante, l'ensemble des documents comptables de l'exercice sous revue ont été mis à notre disposition.

A cette occasion, nous avons, par sondage, effectué des vérifications matérielles de ces documents et de leur contenu. Nous avons obtenu toutes les informations requises et les réponses à nos questions.

Nous remercions les personnes présentes à cette séance de leur disponibilité et précieuse collaboration, ainsi que pour la grande qualité du travail accompli.

Au terme de notre contrôle, nous constatons que le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

- Le bilan présente un total de CHF 87'945.12 dont CHF 66'863.89 de liquidités disponibles.
- Le résultat de l'exercice relève un bénéfice de CHF 1'602.82.
- Les fonds propres de l'association se montent à CHF 64'552.02 ex CHF 45'949.20.

Nous relevons que grâce au don de CHF 10'000.00 reçu en 2023 du Lion's Club, tous les rayonnages de la ludothèque ont été refaits à neuf par Ballenegger SA qui a, par ailleurs, accordé une remise de CHF 2'000.00 sur sa facture.

En conclusion, sur la base de nos différents examens, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont présentés et de donner décharge à votre Comité pour la gestion de l'exercice 2025.

Les vérificateurs des comptes


René Lagger


Etienne Lasserro